



MOTO VERTE CHATEAU-RENARD

REGLEMENT PARTICULIER MOTO CROSS DU 24 AVRIL 2016

Correspondance : M V Château-Renard 1075 LA CHARMAULT 45700 CONFLANS SUR LOING

Mail : motovertechateaurenard@gmail.com

Tel : 06 80 75 42 60

Mv chateaurenard facebook



L'accès au parc coureurs sera possible le samedi 23 à partir de 14H00 jusqu'à 22H00 , ensuite les arrivants devront stationner sur le parking spectateur, en attendant la réouverture de l'accès le dimanche matin à partir de 7H00. Chaque véhicule sera équipé d'un extincteur réglementaire, d'un tapis environnemental ,et d'un bidon carburant moto métallique .

Chaque pilote aura droit à l'accès gratuit ,ainsi que pour 3 accompagnants .

Le respect du règlement FFM et Ligue du Centre sera à observer par pilotes et accompagnants

Pour des raisons évidentes de sécurité ,les feux et barbecues sont interdits dans le parc coureurs.

Les pilotes et leurs accompagnateurs seront pointés à l'entrée , et accompagnés et placés dans le parc pilotes. Les allées de circulation et sécurité/incendie devront être respectées .

Une zone d'essai moto sera réservée le long de la route donc pas de stationnement pour également pour plus de sécurité par rapport à la circulation routière.

Aucun véhicule à moteur ou deux roues ne sera accepté après 8H30 dans la zone spectateurs.

Conformément au règlement FFM , le silence devra être observé dans le parc coureurs à partir de 22H00 .Un contrôle sera effectué à 22H30 , par des officiels et le service de sécurité.Le sommeil des pilotes voulant se reposer devant être respecté.

Un service de sécurité sera présent toute la nuit du samedi au dimanche ,mais les mesures contre le vol devront être observées, l'accès au parc pilotes n'étant pas cloturé.

Le pointage des licences sera ouvert le samedi à partir de 16H00 ,jusqu'à 20H00, et le dimanche matin de 7H15 à 8H30 .Les accompagnants licenciés devront également pointer leur licence afin qu'un bracelet leur soit attaché ,et leur autorisera l'accès à la zone panneauteurs.

Un chèque de caution de 200 € sera demandé à chaque pilotes pour le transpondeur.

Les chronos seront visibles depuis la zone panneauteurs et depuis la zone spectateurs.

Le déplacement à moto dans le parc pilote se fera à allure modérée avec le port du casque ,et l'accès au parc d'attente se fera par le chemin le long du bois .

Le déplacement des accompagnants se fera par une allée banderolée parallèle au chemin.

Chaque pilote devra comme l'an passé laisser son emplacement dans l'état ou il l'a trouvé , sacs poubelles regroupés et trous rebouchés.Un tri sélectif verre et emballage sera à disposition.

Eau , WC, Douche sur le circuit.

Sportivement,merci de votre comportement responsable.